

Circonscriptions électorales—Loi

une petite ville de quelque 6,000 âmes qui, grâce à une administration prudente, a su contrôler sa croissance et son environnement et s'est attirée une réputation de paradis alpin.

Bien que je n'endosse pas personnellement l'argument de la Chambre de commerce de Smithers dans son désir que cette ville s'inscrive dans la nouvelle circonscription du centre, je dois, puisque je la représente, faire consigner ses vœux au compte rendu. La Chambre de commerce du district de Smithers a adopté une résolution voulant que Smithers soit comprise dans la circonscription proposée de Prince George-Bulkley Valley plutôt que dans celle de Skeena, et que la limite ouest de cette circonscription corresponde à la limite nord-ouest du district régional de Bulkley-Nechako. D'après la Chambre de commerce de Smithers, la nouvelle circonscription, Prince George-Bulkley Valley, exclurait le centre de la vallée de la Bulkley, c'est-à-dire Smithers.

Il est généralement reconnu que Smithers est le centre de service pour la vallée Bulkley. En fait, il englobe les villes et villages suivants: Hazelton, Telkwa, Houston, Topley, Granisle et dans une certaine mesure le Lac Burns, étant situé à l'intérieur de la zone commerciale. Des organismes gouvernementaux importants (fédéraux et provinciaux) sont établis à Smithers et sont chargés de servir les habitants des localités mentionnées ainsi que les localités rurales avoisinantes. De l'avis de la Chambre de Commerce de Smithers, les industries et les entreprises présentent un caractère commun aux régions avoisinant Smithers et à l'est de cette ville et n'ont rien de commun avec les régions situées à l'ouest. Voici ce que déclare la Chambre de Commerce, et je cite:

Climat—du type sec et extrême, commun aux régions intérieures où dominant l'agriculture et la forêt.

Topographie—Smithers se trouve à l'extrémité ouest du plateau de Nechako dont le relief en pente progressive contraste avec la région plus montagneuse qui se trouve à l'ouest.

Agriculture—principalement élevage de bovins; l'élevage de vaches et de veaux est répandu du nord-ouest de Smithers jusqu'à la région de Prince George. Les fermes laitières sont concentrées dans la vallée de Bulkley, du sud de la ville de Morrice au nord de Houston. Les légumes cultivés sont semblables à ceux qu'on cultive dans l'est.

Industrie—Jusqu'à récemment, notre ville a été un centre d'exploration dans l'intérieur du nord-ouest et pourrait le redevenir. Elle est également un centre de services pour la population minière de Granisle. La plupart sont des petites scieries, sans usines de pâte, qui demandent à des entrepreneurs forestiers et de camionnage de les approvisionner en bois et au CN d'expédier le bois de construction et les copeaux. Smithers est une station de relais du CN pour l'acheminement de trafic vers Endako à l'est.

L'industrie forestière que l'on trouve généralement à Terrace, à Kitimat et à Prince Rupert est différente parce que le bois coupé dans l'intérieur a en général un diamètre plus petit que celui qu'on coupe dans les régions côtières, par conséquent, des méthodes très différentes sont utilisées.

J'ai reçu des instances qui sont en contradiction avec le point de vue que je viens d'exposer. Elles m'ont été présentées par un groupe de citoyens habitant à une centaine de milles à l'est de Smithers dans le village de Houston. Les pétitionnaires de Houston ne veulent pas que leur ville et ses environs fassent partie de la circonscription de Prince George-Bulkley Valley, mais qu'on étende la limite est de Skeena jusqu'au district scolaire 54 à l'Est ce qui placerait Houston à l'extrême pointe Est de la nouvelle circonscription de Skeena. Houston invoque, à l'appui de sa demande la communauté d'intérêts dans le domaine des bois, des transports, des communications et de l'histoire qu'elle partage avec cette circonscription.

La circonscription de Skeena est immense, d'un accès difficile, mal desservie par les transports et un grand nombre de ses habitants sont influencés par le pays au sud.

lière de la traverser de part en part et de la visiter entièrement.

Les changements proposés et consignés au compte rendu ce soir sont sincèrement soumis à l'étude de la Commission. Je demande qu'on tienne pleinement compte de la prochaine décennie en examinant les changements proposés. Les Canadiens du moyen nord se multiplieront sans doute au fil des ans et ne doivent pas être séparés en fonction des ressources dont ils disposent maintenant mais plutôt en fonction des relations humaines. Sous ce rapport, qu'on me permette de féliciter la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour le travail difficile qu'elle a accompli. En tant que représentant des habitants de la région septentrionale, je respecte le travail que la Commission a accompli et j'envisage avec plaisir la lutte qui sera livrée en 1978 sur un territoire moins pénible à courir par suite de ses délibérations.

● (0140)

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, il y a un certain temps que je n'ai pas parlé à la Chambre à 1 h 40 du matin. Je ferai d'abord deux observations à propos de la commission de délimitation.

Certains pensent qu'un député obéit à des motifs politiques lorsqu'il présente un mémoire à une commission et lui communique des demandes. Certains s'imaginent que les députés et les candidats en puissance comparaissent devant les commissions comme à une tribune, pour faire modeler la circonscription en fonction de leurs avantages politiques.

Lorsque j'ai comparu devant la commission en 1972 ou 1973 pour proposer la création d'une nouvelle circonscription fédérale sous le nom de Trail-Penticton ou de Penticton-Trail, le secrétaire a affirmé que 99 p. 100 des observations présentées avaient un caractère politique. A la réflexion, je me demande si cela est si mauvais. Après tout, qui connaît mieux une circonscription que son député? Il ne sait que trop bien s'il est facile ou difficile de s'y déplacer pour la desservir, surtout s'il s'agit d'une circonscription rurale. Peut-être lui faudra-t-il parcourir 100 ou 150 milles pour aller d'un bout à l'autre. Ainsi, lorsque je désire visiter la petite ville d'Edgewood, à la limite ouest de ma circonscription, il me faut parcourir 163 milles, et je traverse une rivière en bac.

Lorsque la Commission a siégé à Kootenay-Ouest, elle a effectué deux modifications qui me touchent pour diverses raisons. En premier lieu, et ce qui est le plus frappant, elle a enlevé Creston à Kootenay-Ouest pour le mettre dans Kootenay-Est. Depuis 30 ans, c'est la quatrième fois qu'on propose de sortir la petite ville de Creston de la circonscription. Ce projet n'a pas été bien accueilli, comme on l'a fait voir à l'audience de Nelson. Elle n'a pas été bien reçue du conseil municipal, qui a voté à l'unanimité pour demeurer dans Kootenay-Ouest. Ni de la Chambre de commerce, qui à l'unanimité a voté pour rester dans Kootenay-Ouest. Ni de ceux qui ont répondu à mon questionnaire. La population estime que le déplacement de la ville va lui faire perdre son identité politique, ses liens sociaux et économiques.

Dans ma circonscription, ce sont les montagnes et les lacs qui constituent des limites naturelles et géographiques et la commission n'en a pas tenu compte. Elle n'a pas compris que la limite est de Kootenay-Ouest a toujours été fixée à la limite ouest des monts Purcell ou, si l'on préfère, à la rive orientale de la fraction la plus importante du lac Kootenay.

J'aimerais vous donner une idée de l'itinéraire pour se rendre à Creston. On peut choisir deux routes. Soit de traverser la route de montagnes de Salmo-Creston qui est l'un des cols de montagnes le plus haut de Colombie-Britannique et le col de déplacement de terrain est très